



Envoyé en préfecture le 18/03/2025
Reçu en préfecture le 18/03/2025
Publié le 18 MARS 2025
ID : 030-930043245-20250313-DEL_2025_03_01-DE

Les acteurs territoriaux de la mobilité Inclusive d'Occitanie

APPEL A COTISATIONS 2025

Montpellier,
Le 11 février 2025,

Madame, Monsieur,

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 janvier 2025, les nouveaux montants des cotisations ont été adoptés à l'unanimité. Voici les détails :

- **Membres (personnes morales)** : 300,00 € (structures menant au moins une action de mobilité inclusive)
- **Membres individuels (personnes physiques)** : 100,00 €
- **Collège des partenaires** : 500,00 € (collectivités, partenaires, structures privées sans action de mobilité inclusive)

Ces montants permettent d'adhérer au réseau, mais les cotisations de soutien sont également les bienvenues.

Nous vous remercions de bien vouloir effectuer votre règlement **de préférence par virement bancaire**, en mentionnant précisément le nom de votre structure, et d'envoyer le **bulletin d'adhésion complété** avant le **15 mars prochain**.

Un reçu comptable vous sera transmis par courriel dès réception de votre règlement.

Nous restons à votre disposition pour toute question.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

**A Mob'in Occitanie (chez Monsieur Jean-Claude CRUZEL)
Le Village 31460 LE FAGET**

Le trésorier,
Jean Claude Cruzel
06 51 35 11 69





Envoyé en préfecture le 18/03/2025
Reçu en préfecture le 18/03/2025
Publié le 18 MARS 2025 SLO
ID : 030-930043245-20250313-DEL_2025_03_01-DE

Les acteurs territoriaux de la mobilité Inclusive d'Occitanie

APPEL A COTISATIONS 2025

Nom de la structure ou de la collectivité :

Type (association, société coopérative, collectivité, entreprise, particulier, etc.) :

Adresse complète :

Responsable juridique et Interlocuteur structure - Fonction	Activités principales (auto-école associative, garage solidaire, location sociale, micro-crédit, OF, plateforme de mobilité, vélo-école, etc.)	Courriel et Téléphone portable Site Internet – Réseaux sociaux

Adhérent	Montant Cotisation Annuelle
Structures ayant au moins une action de mobilité inclusive	300 €
Membre individuel	100€
Collectivités / partenaires / structures ne portant pas d'action de mobilité inclusive	500 €
Cotisation de soutien	

Signature et tampon :

